

Secousses sismiques

Les insuffisances de la riposte de l'État chilien au séisme et au tsunami révèlent un échec systémique et la nécessité d'un mécanisme d'alerte plus efficace

Le 27 février 2010, à 3 h 34 du matin heure locale, la région centre-sud du Chili a été réveillée par un tremblement de terre de magnitude 8,8. L'épicentre était situé au large, à une profondeur d'environ 35 km et à une centaine de km de Concepción, la deuxième plus grande ville du pays, peuplée de 670 000 habitants. À 3 h 52, la première vague du raz-de-marée a été produite ; environ une heure après l'arrivée de la troisième et dernière vague à 6 h 32, le Sous-secrétaire à l'Intérieur rejetait l'idée d'un tsunami.

C'est grâce à la longue expérience du pays avec les séismes que la liste des morts n'a pas été plus longue. En mai 1960, le

sérieuses. Cela correspond à une bande côtière d'environ 700 km entre San Antonio et Valdivia ».

Dans un premier recensement effectué par *Les Nouvelles d'Ecoceanos* avec des informations provenant de diverses stations radio, de journaux locaux, de Facebook, Twitter et de contacts avec des associations et des communautés du littoral, il est dit que, « entre San Antonio et l'embouchure de la rivière Rapel au sud de la Région V (Valparaíso), les *caletas* (petits ports) ont subi des affaissements, un grand nombre de bateaux artisans ont été retournés, les sites de débarquement et les entrepôts ont été détruits. Il y a eu aussi des dégâts dans les installations portuaires et les activités commerciales liées au tourisme. La situation est identique de Puerto Saavedra (Région de La Araucanía) jusqu'à Corral (Région de Los Ríos).

Selon *Les Nouvelles d'Ecoceanos*, une centaine de caletas de pêche artisanale auraient été complètement détruites et 70 autres auraient constaté des dommages à des degrés divers aux infrastructures, aux bateaux, aux habitations, et aux habitants eux-mêmes. Bateaux et engins de capture, installations portuaires et de réfrigération, systèmes d'adduction d'eau et d'électricité, bâtiments publics, écoles, hôpitaux, hangars et entrepôts, routes d'accès sont plus ou moins inutilisables. Dans des endroits qui ont été moins touchés, la sécurité et les conditions de fonctionnement sont cependant précaires. On estime que les effets du séisme et du tsunami sur l'économie du littoral et les populations de pêcheurs artisans pourraient durer au moins deux ans, car le raz-de-marée a modifié la géographie dans de nombreux secteurs. La CONAPACH (Confédération nationale des pêcheurs artisans du Chili) a calculé que 123 *caletas* de 6 Régions ont été touchées, que 2 700 embarcations ont été détruites, ce qui affecte

On estime que les effets du séisme et du tsunami sur l'économie du littoral et les populations de pêcheurs artisans pourraient durer au moins deux ans...

plus puissant séisme jamais enregistré (9,5 sur l'échelle de Richter) frappait le sud du Chili. Il a provoqué, avec le tsunami qui a suivi, la mort de 1 655 personnes et laissé environ 2 millions de gens sans abri. En 1985, le centre du pays était touché par un séisme moins puissant mais également très dévastateur.

Le tremblement de terre et le tsunami de février dernier ont touché surtout 6 des 15 Régions du pays, de la Région VI (O'Higgins) jusqu'à la Région IX (La Araucanía) où, selon *Les Nouvelles de l'Ong Ecoceanos*, « ...la destruction des communautés de pêcheurs et petits récolteurs d'algues et de coquillages est presque totale. Dans la Région de Valparaíso et celle de Los Lagos, les destructions sont

Cet article a été écrit par **Brian O'Riordan** (briano@scarlet.be) à partir de diverses sources

directement les capacités de production de 26 000 pêcheurs et de leurs familles et a détruit complètement les récoltes d'algues entreposées sur les plages.

Des critiques s'élèvent

Un article écrit par plusieurs auteurs appartenant au Centre chilien d'alerte au tsunami conclut que la réaction officielle au séisme constitue « un catalogue d'erreurs, de manques d'attention, d'inefficacité et d'irresponsabilité ». Il dit notamment ceci : « ... Six minutes seulement après, la localisation de l'épicentre était connue (dans le Pacifique à environ 90 km au nord-est de la ville de Concepción), mais le Service hydrographique et océanographique de la Marine chilienne (SHOA) chargé de l'équipement permettant d'évaluer l'éventualité d'un raz-de-marée n'a pas fonctionné, n'a pas donné de directive claire, n'a pas observé le protocole prévu. Quant à l'ONEMI, le Bureau national des urgences, il a continué à annoncer qu'il n'y avait pas de raz-de-marée ».

Et pourtant, à 3 h 46, le Centre d'alerte au tsunami de Hawaï (PTWC) avait informé le SHOA que « ... Un séisme de cette ampleur est capable de provoquer un tsunami destructeur qui pourrait frapper le littoral près de l'épicentre. Les autorités devraient prendre les mesures qui s'imposent face à cette éventualité ». Mais le marin qui était de garde ne parlait pas l'anglais. Deux minutes plus tard, un scientifique du PTWC, Victor Sardiña, disait au SHOA en espagnol qu'il devrait lancer l'information et avertir les autres pays du Pacifique. Une heure plus tard, cette même personne disait au SHOA que « l'enregistrement des niveaux de la mer montre qu'un raz-de-marée s'est formé » et qu'il devrait alerter les autres pays du Pacifique Sud.

La Directrice de l'ONEMI, Carmen Fernández, a affirmé que des membres de son service avaient été clairement informés à trois reprises par le SHOA qu'il n'y avait pas de possibilité de raz-de-marée. « Il y avait un tel degré d'imprécision et d'ambiguïté que personne n'était capable de prendre une décision, que d'un point de vue technique il n'était même pas possible d'agir étant donné qu'il n'y avait pas de système disponible pour alerter les gens à temps et leur permettre de fuir... D'un point de vue personnel (en tant que témoin), je peux dire que ceux qui écoutaient la radio ici ou chez eux auraient seulement entendu

l'opérateur du SHOA dire à trois reprises qu'il n'y avait pas de possibilité de tsunami ».

Le 10 mars, Carmen Fernández quittait son poste, admettant qu'elle avait tardé à réagir au tremblement de terre. C'était le troisième haut responsable à s'en aller du fait de cet événement. Auparavant, le chef du SHOA, Marino Rojas Busos, avait été limogé, et le Vice-ministre de l'Intérieur, Patricio Rosende, avait également démissionné. Sebastian Chaguan, le Procureur général de la République chargé

La CONAPACH (Confédération nationale des pêcheurs artisans du Chili) a calculé que 123 caletas de 6 Régions ont été touchées, que 2 700 embarcations ont été détruites, ce qui affecte directement les capacités de production de 26 000 pêcheurs et de leurs familles...

de déterminer s'il y a lieu de poursuivre les autorités qui ont omis de lancer une alerte au tsunami a dit : « Cela aurait pu sauver des vies ». Mais il a ajouté par la suite : « Aucun précédent ne nous permet de déterminer s'il existe une responsabilité pénale. Le Parquet n'ouvrira donc pas d'enquête en ce sens pour le moment car, en matière de responsabilité éventuelle des services de l'État, les rapports actuels sont contradictoires ».

Des critiques ont également été exprimées à l'encontre des choix faits par les pouvoirs publics en matière d'aide

CADUZZI SALAS



Sur la plage de Pichilemu, Région d'O'Higgins, des 7-9 m en polyester qui auparavant pêchaient le merlu et le crabe

CADUZZI SALAS



Scène de dévastation à Boyeruca, Région d'O'Higgins.
Sur les 15 Régions du pays, 6 ont été frappées par le séisme et le tsunami qui a suivi

(4 000 dollars) est prévue. Selon la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), un millier d'embarcations sont considérées comme perdues, ce qu'indique le Rapport de situation du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) du Secrétariat général des Nations unies. La FAO a demandé au Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies une aide d'un million de dollars en faveur du secteur de la pêche afin de donner à 6 900 pêcheurs les outils de travail indispensables.

Commentaire de Zoila Bustamante : « L'aide prévue par le gouvernement c'est une aumône, ça ne suffit pas. Avec cet argent, les sinistrés ne pourront jamais réparer ou acheter du neuf. L'un des gros problèmes des pêcheurs artisans c'est l'endettement, et ils sont incapables d'obtenir un prêt bancaire. Ce geste du gouvernement est assurément bien insuffisant pour réparer les dégâts causés par le tsunami ». Et la présidente de la CONAPACH d'ajouter : « En ces moments difficiles pour notre pays, et en particulier les caletas des pêcheurs artisans, deux mots sont bien présents dans notre esprit : solidarité et union ».

aux sinistrés. Au lieu de se tourner vers les réseaux nationaux de commerçants, agriculteurs et centres de distribution, le gouvernement a préféré traiter avec quatre grandes chaînes de supermarchés dans les Régions VII et VIII et leur verser 10 millions de dollars pour la fourniture de nourriture, d'eau et de vêtements. Dans ce contexte, la CONAPACH a activé un réseau de solidarité appelé *Caleta pour caleta* afin de mettre en contact les communautés de pêcheurs se trouvant dans des zones épargnées par le séisme et le tsunami et celles qui ont souffert, en particulier celles qui ont été complètement rasées dans les Régions VII et VIII. À ce sujet, Zoila Bustamante, la présidente de la CONAPACH, a déclaré : « L'idée principale c'est que les caletas n'ayant subi aucun dommage, dans le Nord et le Sud, viennent en aide à celles qui sont dans la souffrance. Chaque caleta indemne devrait adopter une caleta dans le besoin et lui apporter une aide matérielle ». La CONAPACH a également ouvert un compte bancaire spécial pour porter assistance à ceux qui se retrouvent dans le dénuement à la suite de cette catastrophe.

Le Ministère de l'économie a promis un montant de 5 500 millions de pesos (10,3 millions de dollars pour contribuer à la reconstruction de la pêche artisanale, avec une « voie rapide » pour accélérer le processus. Pour aider les propriétaires de bateaux artisans à remplacer ou réparer leur outil de travail, une somme individuelle de 2,1 millions de pesos

Pour plus d'information

www.conapach.cl

CONAPACH

www.ecoceanos.cl

Ecoceanos

www.greengrants.org/breakingnews.php?news_id=277

Fonds pour la reconstruction après la catastrophe au Chili

http://www.cinu.org.mx/chile/docs/OCHSiteresituacion_No._5-eqOCHA-20100308%5B1%5D.pdf

Rapport de situation de l'OCHA